

Modalités d'inscription :

Inscription :

Pour les libéraux : inscription sur www.mondpc.fr

Bulletin et programme à télécharger sur site internet www.mspb.fr
ou à demander à l'Institut de Formation Nightingale Bagatelle.

Contact :

Christine SOURIS, Ségolène ABELARD, Coordination
BAGATELLE FORMATION

Institut de Formation Nightingale Bagatelle
201 rue Robespierre 33400 TALENCE
tel 05.57.12.40.40

c.souris@mspb.com / s.abelard@mspb.com

Envoi du bulletin d'inscription le plus rapidement possible
Dépôt du dossier (CV + lettre de motivation + diplôme initial)

Avant le 12 janvier 2018

Soumission du dossier à l'avis du Comité Pédagogique
Envoi par courriel de la réponse avec convocation

Frais de Formation :

Reprise d'études (formation continue)

- Non financé : 600 € + droits universitaires (*)
- Financé : 1000 € + droits universitaires (*)

Formation initiale : 400 €

(*) *Droits d'inscription à l'Université :
à titre indicatif 184 € pour l'année universitaire 2018*

* * *



En partenariat avec :



Responsable principal du DU :

Pr **Emmanuel BUSSIERES** :
Université de Bordeaux
Segalen– Institut Bergonié

Co-responsables :

Pr **Guy KANTOR** :
Université de Bordeaux
Segalen– Institut Bergonié

Pr **Alain RAVAUD** :
Université de Bordeaux
Segalen– CHU de Bordeaux

Mme Nathalie LAURENT :
Directrice Institut de
Formation Florence
Nightingale Bagatelle IFNB –
MSPB - Talence

Diplôme Universitaire Coordination des parcours de soins en cancérologie

Public visé :

Cette formation s'adresse aux professionnels des secteurs,
sanitaire, médicosocial et social, particulièrement aux :

- Infirmières diplômées d'état salariées exerçant en qualité d'Infirmière, coordinatrice des soins, Infirmière Pivot, Infirmière référente des soins, IDEC, dans un établissement de santé prenant en charge des patients atteints de cancer, un pôle de gériatrie, en HAD, en EMSP
- Infirmières ayant des pratiques avancées ou intégrées dans des protocoles de coopérations entre professionnel de santé (protocole ARS)
- Infirmières libérales
- Médecins : libéraux ou salariés, coordonnateurs de réseaux ou de parcours en HAD, de ville...
- Pharmaciens
- Faisant Fonction de cadres et cadres de santé, coordonnateurs de Pôle
- Assistants sociaux, Psychologues, Infirmières Puéricultrices

Pré Requis :

Les professionnels devront de préférence exercer :

- dans des missions de coordination de parcours de soins,
- dans un environnement ou une discipline mettant en relation une pluralité de professionnels, intervenant dans le cadre de la prise en charge du patient et son entourage,
- dans une perspective de décroisement entre Ville /Hôpital
- et avoir une ancienneté significative dans leur métier d'origine (plus de 3 ans)

Programme :

Les pratiques de coordination des parcours de soins en cancérologie

Les pratiques de coordination des parcours dans les autres disciplines médicales : gériatrie, pathologies chroniques, multi pathologies

La coordination de parcours des soins : fondements théoriques

La coordination : les pratiques cliniques, outils et méthodes

La coordination de parcours des soins : dispositifs

La coordination Ville / Hôpital : mise en œuvre territoriale

Mémoire

Conformité au DPC :

Conformément au décret du 30 décembre 2011, le programme de ce DU répond aux exigences de DPC, à savoir :

I. Etre conforme à une orientation nationale ou à une orientation régionale

Selon l'Arrêté du 8 décembre 2015 fixant la liste des orientations nationales du développement professionnel continu des professionnels de santé pour l'année 2018 ce programme correspond à :

Orientations N° 7 : Promouvoir les soins primaires, favoriser la structuration des parcours de santé

– coordination des équipes de soins primaires pour contribuer à la structuration des parcours de santé du patient, notamment à l'échelle d'un territoire de santé.

II. Comporter une des méthodes et des modalités validées par la HAS, tant dans le registre des méthodes cognitives que celui des évaluations de pratiques

Le programme DPC de ce DU combine des temps de formation, des temps d'Analyse de Pratiques Professionnelles (APP) et une étape finale d'intégration et d'évaluation correspondant au Mémoire de Fin d'études. Ces méthodes sont traitées selon celles préconisées par la HAS.

III. Etre mis en œuvre par un Organisme de DPC (ODPC) enregistré et évalué favorablement par l'ANDPC.

Depuis le 1er janvier 2013, l'organisme BAGATELLE FORMATION est enregistré favorablement par l'ANDPC.

Objectif :

A partir de la définition donnée par l'instruction de la DGOS du 28 sept 2012 relative au guide méthodologique « Améliorer la coordination des soins », l'objectif global de ce DU est de « *Faciliter la mise en œuvre coordonnée et personnalisée du parcours du patient, en lui assurant la cohérence, la pertinence, la fiabilité et la continuité des différentes étapes et dimensions du processus de sa prise en charge, grâce à la fluidité des actions combinées des différents intervenants* »

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques

Analyse des pratiques professionnelles

Témoignages, retour et analyse de l'expérience

Etude de cas

Stage de 30 heures

Mémoire de fin d'études

Durée :

Cet enseignement de 107 heures se déroule sur une année civile, de janvier à novembre.

L'enseignement théorique est structuré en sessions de 2 jours + une période de stage de 5 jours + 1 journée de soutenance

Dates 2018 :

8-9 février + 5-6 mars + 3-4 avril + 14-15 mai + stage du 18 au 22 juin + 24-25 septembre + soutenance le 15 novembre 2018

Validation de l'enseignement :

Les enseignements du DU sont évalués par la réalisation du mémoire et sa soutenance.

L'obtention du diplôme requiert une note supérieure à 30 sur 60.

Ce DU correspond à l'unité d'enseignement « coordination des soins » du **Master santé** de l'Université de Bordeaux. La validation du DU dispensera l'étudiant de cette UE s'il réalise le Master ultérieurement.